



Montreuil, le 21 septembre 2018

M. Benjamin RAIGNEAU  
DRH du GPF  
2, place aux Etoiles  
CS 70001  
93633 LA PLAINE-SAINT-DENIS

**Objet : Préavis de grève**

**Monsieur le Directeur,**

Le tandem Macron-Philippe assume, malgré la chute de leur cote de popularité dans les sondages, la démolition de notre système social et la précarisation de la société.

Attaques contre les services publics, l'assurance chômage, les pensions de retraite, la Sécurité sociale, notre système de retraite par répartition, le gel des salaires, etc.

Le Président de la République continue à écraser les plus faibles, à régner sans partage, à gouverner sans écouter les salariés, les retraités, les étudiants... toujours plus nombreux à pâtir de sa politique.

Dans notre entreprise, la direction de la SNCF continue de mener une politique d'austérité par une succession de restructurations, la segmentation de la production, l'externalisation de charge de travail, le gel des salaires depuis 4 années et la dégradation des conditions de travail.

Une DCI a été déposée le 31 août 2018, pour laquelle une réunion de concertation s'est tenue le 05 septembre dernier. Cette réunion n'a pas permis de dégager des points d'accord sur les revendications exprimées.

C'est pourquoi, conformément aux dispositions de l'article L2512-2 du code du travail, la Fédération CGT des Cheminots vous dépose un préavis de grève couvrant la période du lundi 08 octobre 2018 à 20h00 jusqu'au mercredi 10 octobre 2018 à 07h55.

Ce préavis de grève couvre l'ensemble des agents du Groupe Public Ferroviaire et ceux appelés à les remplacer et porte sur les points suivants :

- Réouverture immédiate de négociations salariales pour une revalorisation significative des salaires et pensions ;
- Révision de la trajectoire emploi du GPF pour répondre aux besoins de la production ;
- Ré-internalisation des charges de travail ;
- Maintien et développement des « petites lignes » et des dessertes TGV ;



- Un véritable Plan de relance de FRET SNCF en lieu et place de la stratégie d'abandon/filialisation ;
- Une Organisation de la Production mutualisée pour répondre aux enjeux du Service Public ;
- Abandon de toutes les sanctions pour faits de grève.

Dans l'attente d'être reçus, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Laurent BRUN



Secrétaire Général

